

COMMUNIQUÉ

Aux administrateurs de régimes d'assurance collective
Mise à jour annuelle

Maximum de la rémunération assurable de 2025

À compter du **1^{er} janvier 2025**, le maximum de la rémunération assurable (MRA) annuelle en vertu de l'assurance-emploi augmentera de 63 200 \$ à 65 700 \$. Les protections d'assurance salaire de courte et de longue durée assujetties à la prestation maximale en vertu de l'assurance-emploi ou comportant des clauses liées au MRA seront donc ajustées pour tenir compte de ce changement. Tous les ajustements nécessaires aux primes des protections d'assurance salaire de courte et de longue durée paraîtront sur la facturation de janvier 2025.

Voici les changements qui seront apportés au MRA :

Maximum de la rémunération assurable	2024	2025
Annuel	63 200 \$	65 700 \$
Mensuel	5 267 \$	5 475 \$
Hebdomadaire	1 215 \$	1 263 \$
Prestation hebdomadaire maximale en vertu de l'assurance-emploi (55 % du MRA)	668 \$	695 \$

Si vous avez des questions concernant l'assurance-emploi, visitez le site Web du gouvernement du Canada, à l'adresse canada.ca/fr/services/prestations/ae.html.

Pour toute autre question, n'hésitez pas à communiquer avec votre conseiller ou conseillère, ou avec votre directeur ou directrice de compte de iA Groupe financier.

En tant qu'administrateur du régime d'assurance collective, vous avez un rôle important à jouer pour informer vos participants et participantes à propos de leur régime. Nous comptons aussi sur vous pour leur remettre tous les documents explicatifs et administratifs lors de l'adhésion, ou sur demande. Nous vous aiderons à leur indiquer où se trouve cette documentation, si elle n'est pas disponible sur papier. Si vous avez des questions, consultez le Guide de l'administrateur ou communiquez avec votre directeur ou directrice de compte ou votre directeur ou directrice, Relations avec la clientèle.

Ce communiqué ainsi que les publications passées sont également accessibles sur notre site Web ia.ca.

iA Groupe financier est une marque de commerce et un autre nom sous lequel l'Industrielle Alliance, Assurance et services financiers inc. exerce ses activités.